

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article860>



(Retraites) Grève nationale interprofessionnelle le mardi 10 septembre

- INTERPROFESSIONNEL



Date de mise en ligne : dimanche 8 septembre 2013

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

**MANIFESTATION à 14 h de République à Nation
(par Bd Voltaire)**

**Assemblée Générale de grévistes du 92 :
à 9h30 à la Bourse du Travail de Gennevilliers**

Marchant dans les traces de ses prédécesseurs, le gouvernement veut imposer une nouvelle remise en cause des droits à la retraite. Il entend aller vite, profiter de l'été pour faire croire à une « concertation » avec les organisations syndicales, et déposer son projet de loi dès septembre. L'Union syndicale Solidaires réaffirme qu'au contraire il faut annuler les précédentes contre-réformes ; les moyens financiers existent.

L'Union syndicale a proposé une action nationale interprofessionnelle dès le début septembre, inscrite dans la construction d'un mouvement d'ampleur.

Ce sera le mardi 10 septembre, à l'appel de CGT, FO, Solidaires et FSU.

Nous ne tomberons pas dans le piège de la division

En 1993, 2003, 2007, nous avons connu cette tactique gouvernementale : les attaques ont porté une fois sur le régime général, une fois sur les fonctionnaires, une fois sur les régimes spéciaux. Finalement, tous ont été durement touchés. Les inégalités ont été renforcées, particulièrement celles entre les femmes et les hommes. L'allongement de la durée de cotisations, mesure-phare du projet patronal et gouvernemental, conduit à une retraite plus tardive et à des pensions plus faibles pour tous et toutes !

Un problème de financement ?

Le Conseil d'Orientation des Retraites, le rapport Moreau, le gouvernement, tous mettent en avant le besoin de 20 milliards d'euros pour 2020. Mais en 25 ans, par l'allongement de la durée de cotisations, le recul de l'âge de la retraite, l'instauration de la décote, la désindexation des pensions par rapport aux salaires, l'augmentation du nombre d'années prises en compte pour le salaire de référence, la baisse du rendement des complémentaires, 40 milliards d'euros ont déjà été pris dans les poches des salarié-es (en activité, au chômage ou en retraite). Ca suffit : pas un trimestre de plus, pas un euro de moins !

Non, un choix de répartition de la richesse !

La rémunération moyenne des patrons du CAC 40 a augmenté de 21% entre 2008 et 2012. C'est ça leur crise ? Imposons une répartition des richesses et les 20 milliards pour les retraites seront bien vite trouvés !

Pour nos retraites, unité contre les mauvais coups ! Construisons, à partir des entreprises, des services, des localités, un mouvement national interprofessionnel.